



BUDGET

Le gouvernement va prélever 320 millions auprès d'une cinquantaine d'organismes publics : Centre national du cinéma, agences de l'eau, agence des infrastructures de transport... Gilles Carrez veut réduire de 50 millions la dotation de France Télévisions.

L'Etat puise 320 millions dans les caisses de ses opérateurs

Un véritable phénomène de mode. A défaut d'augmentation générale d'impôts, les derniers gouvernements ont pris la fâcheuse tendance de créer des impôts « affectés » (232 milliards l'an prochain) qui permettent de financer certains organismes publics sans passer par les comptes de l'Etat. Le budget 2012 ne déroge pas à la règle : il prévoit par exemple de taxer les opérateurs de téléphonie pour améliorer la qualité de la télévision numérique terrestre.

Problème : les impôts confiés à ces établissements publics sont parfois très dynamiques, sans que l'Etat en tire le moindre profit. Le gouvernement, qui cherche 1 milliard d'économies supplémentaires pour alimenter le budget 2012, a donc bien l'intention d'en récupérer une partie. Il présentera des amende-

ments en ce sens lors du débat budgétaire. Sur les 561 opérateurs, une cinquantaine va devoir céder au total 320 millions d'euros. Ce qui représente tout de même 2,3 % des ressources de l'ensemble des organismes. Plus que les ministères et les collectivités locales, ce sont donc eux qui produiront, en proportion, les plus gros efforts l'an prochain. « Ils avaient été moins sollicités que les autres ces dernières années », remarque-t-on dans l'entourage de la ministre du Budget, Valérie Pécresse. Seuls les centres de recherche, les universités, l'aide au développement et Pôle emploi sont exemptés. Le reste des économies proviendra des collectivités locales (200 millions) et des ministères (480 millions).

Pour 2012, le gouvernement a décidé de cibler les impôts ayant

augmenté plus vite que l'inflation au cours des quatre dernières années. Les agences de l'eau, par exemple, se sont enrichies de 15 % en deux

- 2,3 %

L'évolution des ressources des opérateurs l'an prochain.

ans, sans que leurs charges se soient particulièrement accrues. Le gouvernement va leur retirer 55 millions d'euros. Même traitement pour l'agence des infrastructures de transports (Afitf), qui perçoit toujours plus d'argent des concessionnaires d'autoroutes. Elle devra en rétrocéder 53 millions à l'Etat.

Mais le premier visé est le Centre national du cinéma, qui est « assis sur un tas d'or » de 770 millions, estime un conseiller gouvernemental, du fait de l'explosion des recettes apportées par les opérateurs télécoms (+10 % par an). En juillet, certains sénateurs avaient tenté, en vain, de voter un prélèvement de 20 millions. Le gouvernement va demander 70 millions (« Les Echos » du 29 septembre). L'exercice pourra

se durcir les années suivantes : les parlementaires fixeront un plafond de ressources pour chaque opérateur, au-delà duquel il sera automatiquement ponctionné par l'Etat.

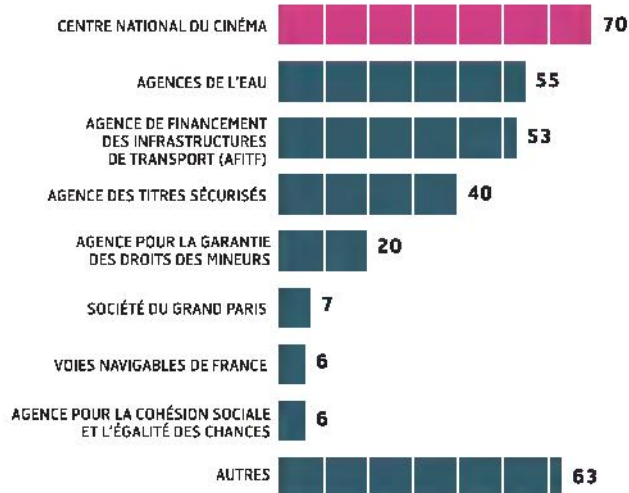
Dotations rabotées

Ces organismes publics peuvent non seulement craindre pour les impôts qu'ils perçoivent, mais aussi pour leurs dotations. De fait, le gouvernement va également raboter les subventions des organismes jugés « trop riches ». Les députés y voient des opportunités considérables et ont eux aussi leurs idées. Le rapporteur du budget, Gilles Carrez, déposera ainsi un amendement à la loi de Finances pour réduire le montant versé à France Télévisions en compensation de la fin de la publicité après 20 heures. « France Télévisions perçoit 150 millions de recettes publicitaires de plus que prévu. Il serait normal que l'Etat réduise sa dotation de compensation, à hauteur de 50 millions par exemple », estime-t-il. Le gouvernement, qui sait le sujet explosif, n'a pas encore pris de position officielle mais pourrait être tenté de le faire, dans le cadre du budget 2012, voire dès le collectif de fin d'année pour récupérer plus vite des fonds. **LUCIE ROBEQUAIN**



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS MIS À CONTRIBUTION

MONTANT PRÉLEVÉ PAR L'ÉTAT EN 2012, EN MILLIONS D'EUROS
 TOTAL : 320 MILLIONS D'EUROS (2,3 % DES RESSOURCES DES OPÉRATEURS)



« LES ÉCHOS » / SOURCE : MINISTÈRE DU BUDGET